

PROCHE EN DANGER

Par Profil supprimé Postée le 11/11/2018 20:19

Bonjour,

L'un de mes frères, 62 ans, vivant à Paris, boit depuis un an plusieurs bouteilles de whisky par jour. Il est aujourd'hui dans un état critique : tout maigre, à peine capable de tenir debout, délirant la majeure partie du temps, ne mange plus. Il refuse de se faire soigner. Tout dialogue avec lui ne mène à rien.

On peut sans exagérer estimer qu'il est en danger de mort. N'existe-t-il dans ces conditions aucun moyen de le forcer à se soigner contre son gré ?

Toute réponse sera la bienvenue.

LD

Mise en ligne le 12/11/2018

Bonjour,

Nous entendons votre souffrance face à la situation que vous vivez. Votre frère boit plusieurs bouteilles de whisky par jour depuis un an, il est dans le déni de ses consommations et refuse de se faire soigner. Nous comprenons que vous vous sentiez impuissant face aux difficultés rencontrées.

Dans ce type de situation il est en effet fréquent et quasi systématique que l'entourage souffre aussi. Vous nous dites que le dialogue ne mène à rien. Cette dépendance à l'alcool installée chez votre frère depuis un an est certainement une "solution" qu'il a mise en place progressivement pour faire face à certains problèmes. Celle-ci n'est pas forcément adaptée mais c'est la seule qu'il ait trouvée aujourd'hui, l'alcool agissant comme un anxiolytique.

Vous nous dites qu'il est en danger de mort, cependant il n'est pas possible de forcer quelqu'un à se faire soigner s'il n'en a pas envie. Toutefois, il est possible aussi de contacter le 15 (Samu), si votre frère se met gravement en danger, devient violent envers lui ou envers ses proches. Dans ce cas, des médecins peuvent estimer qu'il est en « péril imminent » et vous pourrez alors demander une HDT (Hospitalisation à la Demande d'un Tiers) afin de le protéger. Mais cette mesure reste malheureusement provisoire et elle ne résoudra pas son problème avec l'alcool.

Si votre frère n'est pas encore prêt à accepter de se soigner, malheureusement votre marge de manoeuvre se retrouve très limitée. En addictologie, il est impératif que la personne reconnaisse son problème et décide d'un changement pour elle. Sans cette motivation préalable, tous vos efforts pour le contraindre dans l'immédiat seront vains.

Vous vivez une situation extrêmement douloureuse et nous vous recommandons vivement de trouver de l'aide et du soutien pour vous-mêmes. Il existe des CSAPA, Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, qui reçoivent l'entourage des personnes dépendantes. Des professionnels spécialisés en addictologie (médecins, psychologues, infirmiers etc..) pourront répondre à vos questions et éventuellement vous aider à l'élaboration d'une approche pour amener votre frère à réfléchir à ses consommations.

Vous trouverez ci-dessous des liens vers notre site Alcool Info Service, sur les thématiques suivantes : « comment aider un proche », « comment se faire aider » et « les adresses utiles ».

N'hésitez pas à nous contacter pour échanger davantage avec l'un de nos écoutants sur cette situation particulièrement anxiogène. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h au 0980 980 930 et par Chat de 14h à minuit sur notre site www.alcool-info-service.fr.

Bien à vous.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service

Autres liens :

- Comment aider un proche?
- Comment me faire aider?